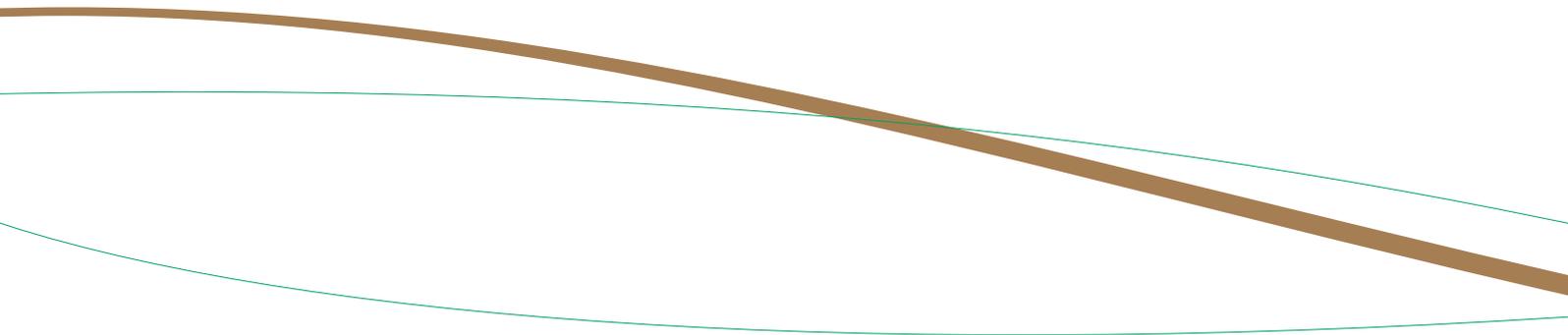


Rapport annuel 2013





Ce rapport est illustré par des images extraites du livre *Histoire et avenir des fermes vaudoises*, paru en 2013 aux Editions Favre dans la collection Patrimoine vaudois–Retraites Populaires (www.retraitespopulaires.ch/livres). Les photos sont soumises à droits d’auteur.

Couverture: Ferme « Les Chiroulles » construite au XIX^e siècle à Bussigny-sur-Oron.

Coordination et édition :
Retraites Populaires, Service communication
www.retraitespopulaires.ch/rapports

Concept et mise en page :
Théorème Communication SA, www.theoreme.ch

Crédits photos :
Chris Blaser (p. 4), Claudine Glauser (couverture, pp. 6, 9, 10, 12, 16, 17, 21, 22, 26, 31, 36), Daniel Glauser (p. 36 en bas à droite)

Identité corporative :
Moser design SA, www.moserdesign.ch

Impression :
Genoud entreprise d’arts graphiques SA, www.genoudsa.ch

4
Prévoyance, logements
et financement,
main dans la main

7
Retraites Populaires
en un coup d'œil

11
Une institution responsable

13
Nos métiers

13 Assurance vie et prévoyance

16 Gestion d'institutions
de prévoyance

18 Immobilier et location

20 Prêts hypothécaires

21 Gestion de fonds

23
Politique de placement

32
Répartition du bilan

33
Produits et charges

34
Comptes annuels 2013

36
Extrait de l'annexe
aux comptes annuels

38
Rapport de l'organe
de révision

Prévoyance, logements et financement, main dans la main



Les résultats 2013 de Retraites Populaires sont très favorables au niveau des placements, où nous obtenons une performance de 5,80%, comme du côté des encaissements, qui enregistrent un record historique. La croissance réjouissante du portefeuille de rentes, domaine d'excellence de Retraites Populaires, a contribué à établir cet exercice inédit, fort du succès de tous nos produits simples et accessibles d'assurance vie et prévoyance.

Notre offre de libre passage ne manque pas à l'appel des prestations plébiscitées de la clientèle: ce produit unique garantit une rémunération au taux de la prévoyance professionnelle et un choix, à l'échéance, entre rente et capital. Afin de compléter sa gamme et de répondre à la demande, Retraites Populaires a développé deux nouveaux produits: RP Jeune et RP Securifonds, commercialisés depuis le 1^{er} janvier 2014.

Appliquant sa valeur de proximité, Retraites Populaires a ouvert en 2013 son agence de Nyon, qui propose ses services dans les métiers d'assurance vie et prévoyance, immobilier et location, prêts hypothécaires. Elle offre par ailleurs un accueil de premier niveau aux affiliés de la CPEV, la CIP et Profelia, entités autonomes gérées par Retraites Populaires.

L'année écoulée a connu un travail conséquent en matière de gestion d'institutions de prévoyance. Les nouveaux plans de la CPEV et de la CIP ont été revus avec succès, en associant les différents partenaires, pour se conformer au nouveau droit fédéral.

Retraites Populaires a achevé d'importants chantiers de construction, à Aigle et à Moudon. Ils totalisent près de 100 nouveaux logements mis sur le marché de la location du canton de Vaud. Elle a également ouvert l'édification de plusieurs bâtiments au Mont-sur-Lausanne, où plus de 120 logements seront proposés.

Retraites Populaires continue de rechercher des terrains et des projets immobiliers. Elle s'efforce de pratiquer une politique de logement à loyer abordable tout en couvrant les besoins de rendement de la prévoyance. Ces deux métiers de notre institution évoluent main dans la main.

Dans son métier de prêts hypothécaires, Retraites Populaires a notamment travaillé à consolider son positionnement en tant que partenaire de financement d'infrastructures, y compris dans des démarches de partenariat public-privé (PPP).

L'engagement auprès des Vaudoises et des Vaudois se traduit aussi par le soutien à des manifestations comme Caribana ou le Comptoir régional d'Echallens. Retraites Populaires a parrainé ces événements pour la première fois, soulignant son attachement à notre canton.

Enfin, Retraites Populaires a connu d'importants changements à sa tête en 2013. Un nouveau directeur général, Philippe Doffey et de nouveaux directeurs pour la Division immobilier, Alain Lapaire, et pour la Division actuariat et développement, Eric Niederhauser, ont renforcé l'entreprise. La création de comités spécialisés a répondu à la volonté du Conseil d'administration de consolider la gouvernance de notre institution. C'est sur cette lancée positive que Retraites Populaires affronte l'exercice 2014 avec les meilleures perspectives.

Jacqueline Maurer-Mayor

Présidente

Philippe Doffey

Directeur général



Jardin de la ferme de la Coudre (à Bonvillars), avec rucher à l'arrière-plan

Retraites Populaires en un coup d'œil

Notre mission, nos valeurs

Retraites Populaires est proche de ses clients. Elle en comprend les attentes et les besoins. Elle partage leur culture. D'origine vaudoise, l'entreprise se distingue par son approche mutuelle et sa volonté affirmée de placer l'individu au centre de ses préoccupations. Elle est en outre reconnue pour son sens de la responsabilité sociale et son éthique.

Spécialiste de l'assurance vie, de la prévoyance et de la gestion d'importantes caisses de pensions, Retraites Populaires est aussi active dans les domaines de l'immobilier, des prêts hypothécaires et de la gestion de fonds. Elle délivre une performance durable en tirant le meilleur des compétences de chacun de ses métiers et en faisant que tous ses services travaillent en symbiose.

Trois valeurs fondamentales décrivent Retraites Populaires. Principe fondateur, la mutualité est appliquée dans les métiers primordiaux de l'institution de droit public, qui n'a pas d'actionnaires à rémunérer. De son côté, le savoir-faire découle de l'expertise développée dans plusieurs domaines d'activité. Il permet de proposer aux clients des produits simples et accessibles, ainsi qu'une gestion personnalisée et performante. Enfin, la valeur de proximité vient souligner qu'en tant qu'acteur économique ayant son siège social à Lausanne, Retraites Populaires participe au développement du canton de Vaud tout en préservant son caractère proche de ses clients, fournisseurs et partenaires.

Chiffres clés (31.12.2013)

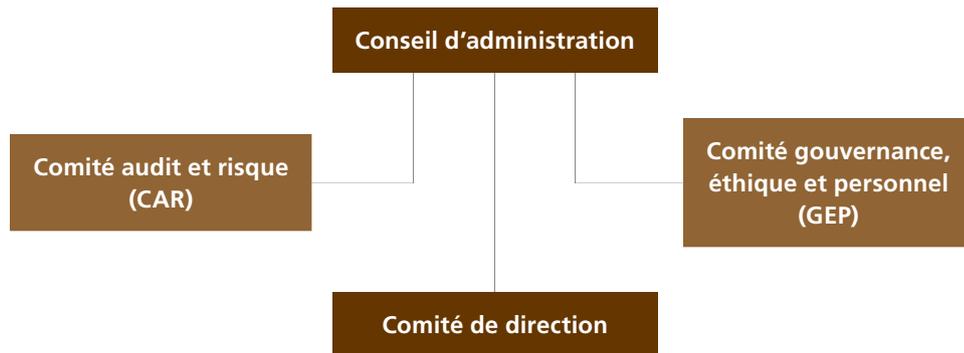
Fortune sous gestion : CHF 20,3 milliards
Encaissement de primes : CHF 713 millions
Total du bilan : CHF 5,63 milliards
Appartements sous gestion : près de 12 700
Stationnements sous gestion : plus de 13 900
Personnel : 363 (326,26 EPT)
Apprentis : 14 (14 EPT)

Mandats de gestion

- Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)
- Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- Profelia, fondation de prévoyance
- Forces Vives Compagnie d'assurances sur la vie SA
- Caisse de pensions du personnel de l'ECA et de Retraites Populaires (CP ECA-RP)

Mandats partiels

- Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)
- Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP), Neuchâtel



Conseil d'administration

Présidente

Jacqueline Maurer-Mayor

Conseillère d'Etat honoraire
Née en 1947
Entrée en fonction le 01.10.2007
Présidente du GEP

Vice-président

Jean-Robert Yersin

Maître au gymnase
Né en 1952
Entré en fonction le 01.05.2004
Membre du GEP

Administrateurs

Philippe Dumoulin

Conseiller indépendant
Né en 1949
Entré en fonction le 01.07.2006
Membre du CAR

Pierre-Yves Maillard

Conseiller d'Etat, chef du Département de la santé
et de l'action sociale
Né en 1968
Entré en fonction le 01.12.2004

Isabelle Moret

Conseillère nationale, avocate
Née en 1970
Entrée en fonction le 01.03.2003
Membre du CAR

Oliver Peters

Directeur administratif et financier du CHUV
puis vice-directeur de l'OFSP
Né en 1959
Entré en fonction le 01.10.2008
Président du CAR

Francis Randin

Ancien chef du Service cantonal d'analyse
et de gestion financières (SAGEFI)
Né en 1948
Entré en fonction le 01.07.2006
Membre du GEP

Secrétaire

Olivier Berthoud

Directeur adjoint à Retraites Populaires
Né en 1956
Entré en fonction le 01.06.1994

Le Conseil d'administration définit la politique générale de Retraites Populaires et prend les mesures nécessaires à l'accomplissement du but défini par la loi. Il est chargé de la haute direction et en assume la responsabilité. Il a tenu 15 séances en 2013, pour une rémunération totale de CHF 425 529 (la part du conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard a été versée à l'Etat de Vaud, de même que celle d'Oliver Peters a été payée au CHUV jusqu'à la fin de son mandat de directeur administratif et financier). Sa composition est d'un président et de six membres nommés par le Conseil d'Etat dans l'année civile suivant la nouvelle législation.

Le Conseil d'administration peut constituer un ou plusieurs comités, aux séances desquels participe le directeur général et dont le secrétariat est tenu par le secrétaire général.

Le **Comité audit et risque** (CAR) est compétent pour appuyer le Conseil d'administration dans l'exécution des obligations de surveillance que la loi, la réglementation et les règlements et directives internes attribuent à ce dernier, en particulier dans les domaines de bouclage des comptes, de la gestion et du contrôle des risques, du Système de contrôle interne (SCI), de la conformité et des activités d'audit externe et interne. Il a tenu 7 séances en 2013. Le **Comité gouvernance, éthique et personnel** (GEP) a pour mission, dans ses domaines de compétence, de soutenir efficacement le Conseil d'administration en tant qu'instance suprême de direction et de surveillance de Retraites Populaires. Il a tenu 10 séances en 2013.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/ca

Comité de direction au 31 décembre 2013

Direction générale

Philippe Doffey

Né en 1960

Division conseil et gestion

Alain Pahud (dir. gén. adjoint)

Né en 1961

Division actuariat et développement

Eric Niederhauser

Né en 1975

Division investissements

Serge Ledermann (dir. gén. adjoint)

Né en 1959

Division immobilier

Alain Lapaire

Né en 1962

Division services

Johnny Perera

Né en 1969

Le Comité de direction propose la stratégie de Retraites Populaires au Conseil d'administration et la met en œuvre. Il a tenu 48 séances en 2013 et sa rémunération nette pour 5,67 EPT est de CHF 1 672 892. Le directeur général est nommé par le Conseil d'Etat sur proposition du Conseil d'administration, tandis que les directeurs sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition du directeur général.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/codir

Expert technique

Stéphane Riesen, expert en caisses de pension, Genève

Pour chaque exercice, l'expert présente un rapport qui porte essentiellement sur l'application des tarifs et conditions d'assurances, sur les bases techniques ainsi que sur le calcul, l'intégralité et la couverture des réserves mathématiques.

Organe de révision

Ernst & Young SA, Lausanne



Détail d'une chape d'ardoises, à Brenles



Ferme à Cheseaux-Noréaz

Une institution responsable

Impacts sur le canton

Avec quelque 370 collaborateurs et 830 personnes actives dans les services d'entretien des bâtiments gérés, ainsi qu'un nombre non négligeable d'emplois générés par les projets immobiliers ou autres mandats locaux, Retraites Populaires est un acteur important du marché vaudois du travail.

Une centaine d'activités culturelles et sportives organisées dans le canton comptent sur le soutien de Retraites Populaires. A cela s'ajoute notre action en faveur de la sauvegarde du patrimoine vaudois. Retraites Populaires contribue également au développement des médias locaux et régionaux par la publication d'annonces.

Ethique et qualité

Retraites Populaires satisfait à des critères éthiques élevés. Elle applique la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) en matière de loyauté dans la gestion des fonds de la prévoyance professionnelle, qui est un code de bonne conduite complétant les dispositions légales en la matière. De plus, nos conseillers ne sont pas rémunérés à la commission. Ils veillent à rester au plus près des besoins réels des clients, afin de préserver un climat de satisfaction et de confiance. Retraites Populaires est notamment certifiée ISO 9001, Entreprise formatrice, Equal Salary et Nativa plus.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/ethique

Développement durable

Le développement durable implique la préservation des fondamentaux de la vie, la conservation durable des ressources naturelles, l'intégration de tous dans la société civile, ainsi que la sauvegarde des intérêts des générations futures. Retraites Populaires a entrepris en 2013 des mesures d'assainissement énergétique et technique dans les locaux du siège de l'entreprise. Des mesures régulières avant et après travaux ont permis de confirmer les attentes, soit une baisse de 20% de la consommation de chaleur sur l'ensemble du complexe. L'équivalent de 20 000 litres de mazout ont été économisés en trois mois. Une stratégie du parc immobilier sous gestion a également été adoptée. Par ailleurs, les collaborateurs ont été mis à contribution dans le cadre d'une journée d'utilité générale, consistant à rendre accessible une partie du château de Chillon à des personnes à mobilité réduite.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/durable

Investissements socialement responsables

Les investissements socialement responsables restent parmi les priorités de Retraites Populaires. L'objectif est de privilégier l'approche globale du développement durable et d'augmenter ce type d'investissement, pour autant que les possibilités le permettent. Au 31 décembre 2013, 9% de la masse gérée étaient investis dans des entreprises appliquant un développement durable.

Parts d'investissements socialement responsables (en %)	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Obligations libellées en CHF	10,72	7,14	5,59
Obligations libellées en monnaies étrangères	8,11	7,44	5,36
Actions de sociétés suisses	15,42	14,02	14,68
Actions de sociétés étrangères	7,38	6,12	5,97
Placements privés	3,23	3,64	2,14
Microfinance	100,00	100,00	100,00



Rural du Château de Vullierens

Nos métiers

Assurance vie et prévoyance

Produits de 2^e pilier Prévoyance professionnelle

Deux produits sont disponibles en matière de 2^e pilier. Ils sont commercialisés par le biais de Retraites Populaires Fondation de prévoyance et Retraites Populaires Fondation de prévoyance complémentaire.

RP Entreprise

Solution pour les entreprises, divisée en plans modulables. Selon ses possibilités, l'employeur choisit un plan de prévoyance qui respecte les minimums légaux ou opte pour une variante améliorée. Il peut également choisir une assurance complémentaire (plan cadre).

RP Arc-en-ciel

Solution pour les particuliers qui quittent ou perdent leur emploi et ne le remplacent pas immédiatement. Fait le pont entre deux caisses de retraite. Ce produit très attractif offre actuellement un taux d'intérêt identique au taux LPP. Sa flexibilité en fait un produit rare sur le marché : l'assuré qui atteint l'âge de la retraite peut en effet encore choisir à ce stade entre rente de vieillesse ou capital.

Produits de 3^e pilier Prévoyance individuelle

Retraites Populaires propose une gamme complète de produits, tant dans les assurances de rentes que dans les solutions de capitaux, qui permettent à chacun de prévoir et d'épargner à son rythme et selon ses besoins. Spécificité Retraites Populaires : l'assurance de rentes dans sa variante « exclusive » garantit aux ayants droit de l'assuré le remboursement intégral, à son décès, du capital investi, même si des rentes lui ont été versées.

RP Rente immédiate

L'assuré confie un capital en une fois à Retraites Populaires, qui détermine le montant de la rente qui lui sera aussitôt versée au rythme d'une périodicité à choix, jusqu'au décès.

RP Rente immédiate certaine

L'assuré confie un capital en une fois à Retraites Populaires, qui le transforme en rentes qui lui seront versées sous forme de revenu supplémentaire garanti, pendant une durée à choix limitée dans le temps.

RP Rente différée

L'assuré verse année après année les montants qu'il souhaite. A partir d'une échéance librement choisie, Retraites Populaires lui octroie une rente de retraite régulière jusqu'à la fin de sa vie.

RP Jeune NOUVEAU PRODUIT 2014

Epargne en faveur d'un enfant. Libre choix de la fréquence et du montant des versements. A l'âge convenu, il appartient au jeune de choisir entre percevoir des rentes limitées dans le temps ou un capital.

RP Duo

Assurance vie mixte, décès et épargne. Financée par une prime unique ou par des primes périodiques, elle apporte la sérénité que procure l'alliance de l'épargne et de la prévoyance.

RP Epargne

Assurance en cas de vie. Financée par des versements périodiques, elle permet à chacun d'épargner à un taux d'intérêt nettement supérieur aux comptes d'épargne bancaire.

RP Refuge

Assurance vie au décès. Financée par un versement unique ou par des versements périodiques, elle offre un capital immédiat aux bénéficiaires en cas de décès du souscripteur. C'est la certitude qu'en cas de décès prématuré, la famille pourra faire face aux engagements financiers.

Certains de ces produits peuvent également permettre des polices de prévoyance liée (3^e pilier A) et bénéficier ainsi des avantages fiscaux sur les plans fédéral, cantonal et communal.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/produits

RP Securifonds NOUVEAU PRODUIT 2014

Epargne dynamique avec garantie. Capital à investir dans une police d'assurance liée à des fonds de placement, dans le cadre de la prévoyance individuelle libre (3^e pilier B).

A chaque étape et projet de vie son produit adapté

	Personnes jeunes	Personnes dans la vie active	Personnes à la retraite
Epargner en toute sécurité	RP Epargne	RP Epargne	
Payer moins d'impôts		RP Rente différée RP Duo primes périodiques RP Epargne	
Préparer l'avenir de ses enfants		RP Jeune RP Epargne	
Acquérir un logement		RP Duo primes périodiques RP Epargne RP Refuge	
Vivre un changement professionnel		RP Arc-en-ciel RP Rente immédiate certaine	
Gérer son entreprise		RP Entreprise	
Faire fructifier son patrimoine		RP Securifonds RP Duo prime unique	
Protéger ses proches		RP Refuge	
Préserver un capital		RP Duo prime unique RP Securifonds	
Préparer sa retraite		RP Rente différée	
Profiter de la retraite			RP Rente immédiate RP Rente immédiate certaine
Préparer sa succession			RP Rente immédiate

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/projetsdevie

Meilleur exercice historique

L'encaissement de primes 2013 de Retraites Populaires pour son activité d'assurance vie et de prévoyance est de CHF 713 millions. Ce meilleur encaissement historique permet à Retraites Populaires de garder son troisième rang sur le marché vaudois. L'exercice 2013 affiche une progression de 17,9% par rapport à 2012, soit un résultat plus favorable que le marché (+12,5%).

Prévoyance professionnelle: très bon exercice

L'année 2013 représente un très bon exercice dans le domaine de la prévoyance professionnelle, tant au niveau de la prévoyance des entreprises, du développement du Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de médecine, que des polices de libre passage. Ces dernières réalisent un nouvel exercice record avec CHF 291 millions d'encaissement.

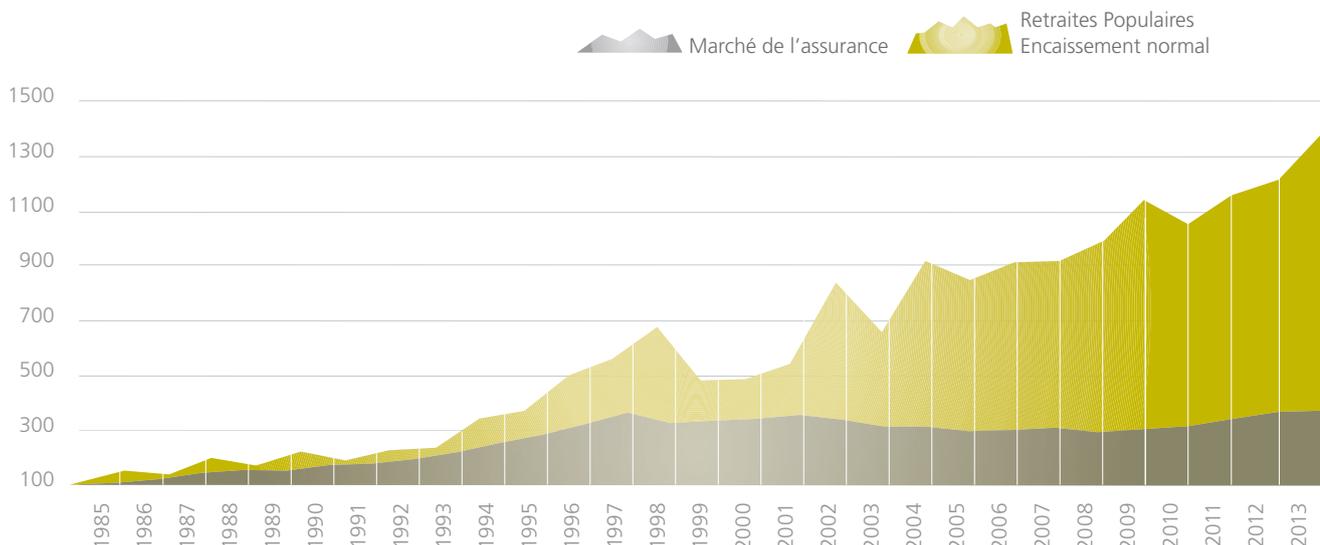
Evolution 2012-2013	Retraites Populaires	Marché suisse*
Encaissement de primes (prévoyance professionnelle et prévoyance individuelle)	+17,9%	+5,4%

* Source: Association suisse d'assurances (ASA)

Prévoyance individuelle: succès de tous les produits

Tous les produits Retraites Populaires ont connu une croissance au cours de l'exercice 2013. La prévoyance individuelle a enregistré un résultat de +33,8%. Le produit RP Rente immédiate certaine a poursuivi sa croissance, avec un encaissement de CHF 83 millions. Au cours de l'année, deux nouveaux produits ont été développés: RP Jeune et RP Securifonds.

Evolution de l'encaissement de primes



Base 100 en 1985, date de l'introduction de la LPP

Gestion d'institutions de prévoyance

L'année écoulée a permis de revoir avec succès les nouveaux plans de la CPEV et de la CIP, en associant les différents partenaires. Ainsi, ces caisses se conforment au nouveau droit fédéral et assurent leur équilibre financier sur le long terme.

La fondation Profelia a également poursuivi son développement en 2013. Les degrés de couverture de ses différentes caisses de prévoyance s'améliorent.

Plus d'informations sur :

www.retraitespopulaires.ch/mandants

Chiffres clés au 31 décembre 2013

	Retraites Populaires	CPEV	CIP	Profelia	Forces Vives	Total
Assurés	71 004	32 416	11 466	2594	1596	119 076
Pensionnés	34 969	15 800	5379	772	524	56 096
Total du bilan (en CHF)	5,63 mrd	10,127 mrd	2,496 mrd	477,7 mio	199,2 mio	18,926 mrd
Encaissement de primes (en CHF)	712,84 mio	2,088 mrd *	225,52 mio	50 mio	4,95 mio	3,085 mrd
Performance brute **	5,80%	10,56%	9,96%	6,32%		

* Ce montant comprend l'apport de l'Etat de Vaud de CHF 1,44 mrd.

** La performance dépend de l'allocation d'actifs définie par chaque institution de prévoyance.



Ferne double à division par le faite à la Rousaz



Porte d'écurie et passage pour les poules à Seigneux

Immobilier et location

La demande en logements locatifs dans le canton de Vaud est toujours présente en 2013 et jusqu'en ce début d'année 2014, notamment en raison de l'attractivité du marché de l'emploi, qui entraîne un flux migratoire important. Cette situation est encouragée par le prix des nouveaux biens à louer, dont l'augmentation a été plus modérée que celle des logements en propriété.

Le taux hypothécaire de référence a connu une nouvelle baisse début septembre pour atteindre les 2%, son plus bas niveau historique. Malgré cela, le marché des logements locatifs demeure attrayant pour les bailleurs et l'investissement dans ces immeubles reste prisé par les investisseurs institutionnels qui y voient un placement stable sur le long terme. Une attention particulière doit cependant être portée sur le segment commercial et administratif, où l'offre tend à excéder la demande et où d'autres facteurs tels que les modes de consommation, la situation ainsi que l'équipement des immeubles peuvent engendrer de fortes variations de valeur.

Une normalisation des taux d'intérêts pourrait faire ressortir les inconvénients des immeubles locatifs en tant que placement de capitaux pour certaines catégories d'investisseurs: illiquidité, besoin de capitaux élevé, risque de perte de revenus locatifs, frais de gérance. Cette normalisation devrait toutefois offrir aux investisseurs orientés long-terme davantage d'opportunités d'acquisition, même si certains observateurs ne tablent pas sur une telle évolution dans les cinq ans à venir.

En 2013, Retraites Populaires a continué sa recherche d'immeubles locatifs et de projets de construction. Elle la poursuit afin de répondre à la demande du marché et à sa stratégie d'investissement dans l'immobilier direct, tout en respectant au mieux des critères de sélection durables du point de vue économique, social et environnemental.

Dans ce contexte et conformément aux règles d'évaluation adoptées, le Conseil d'administration a pris la décision de procéder à une réévaluation du parc immobilier propriété de l'institution. Cette nouvelle estimation de la valeur des immeubles a généré un gain en capital (non réalisé) permettant de dégager une surperformance de 3,77% de la classe d'actifs.

Enfin, en matière d'investissements indirects, les placements effectués ces dernières années dans différents fonds cotés ont connu une année de consolidation. Des corrections ont été enregistrées notamment en raison du retrait de certains investisseurs: après prise de bénéfice, ils ont préféré quitter ces valeurs conservatrices pour se repositionner à nouveau vers des classes d'actifs plus risquées comme les actions. Les rendements de distribution sont toutefois restés stables, car les revenus de ces fonds de placement proviennent de l'encaissement des loyers.

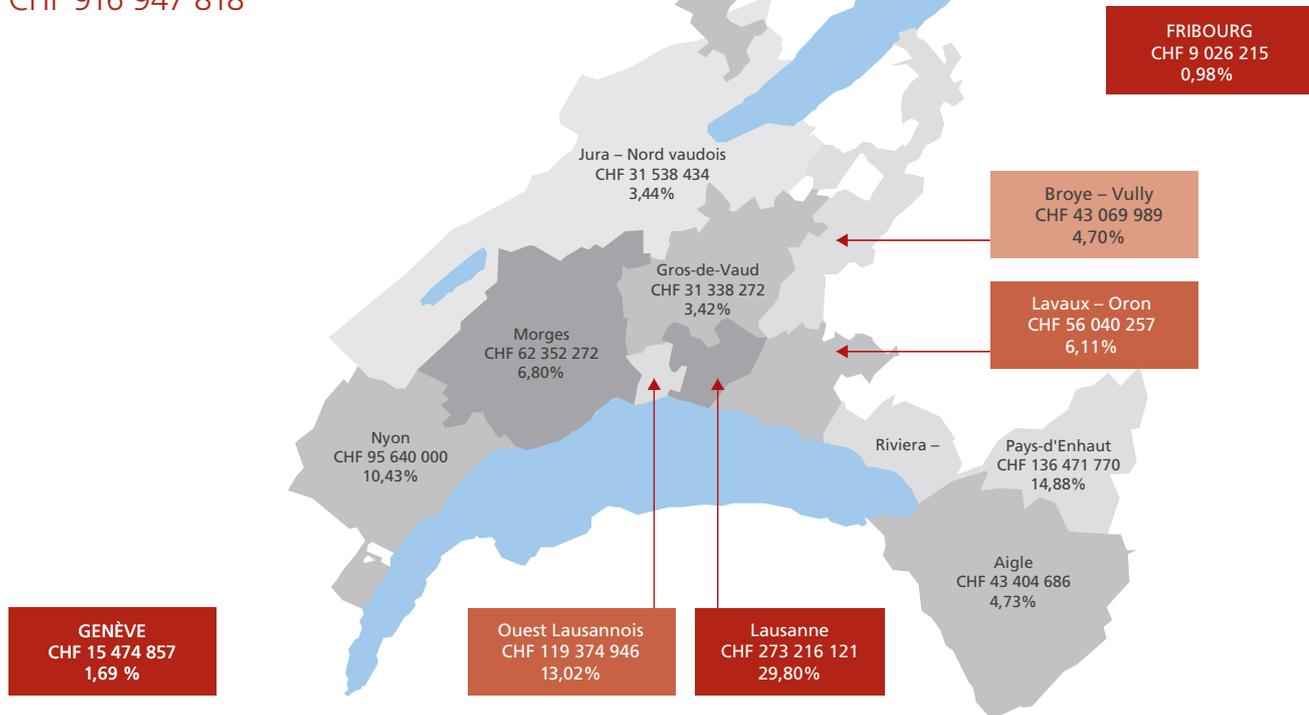
Patrimoine immobilier Retraites Populaires

Adresses postales	297	
Logements	3186	
Stationnements	3676	
Surfaces commerciales (m ²)	42 636	
Etat locatif total (CHF)	62 796 894	
Constructions terminées	Vergers 11-13, Aigle Clos-du-Vergers 1-3-5 et 2-4-6, Moudon	21 logements 75 logements
Constructions en cours	Maillefer 139-145, Le Mont-sur-Lausanne Maillefer 137, Le Mont-sur-Lausanne Bugnon G, Le Mont-sur-Lausanne	57 logements 71 logements 2'749 m ² surfaces commerciales/administratives
Principaux chantiers de rénovation terminés	Caroline 9-11-13, Lausanne	Remplacement du chauffage à mazout par chauffage urbain
	Burenoz 29-31-33, Belmont-sur-Lausanne	Assainissement de la chaufferie

Sur internet:

www.retraitespopulaires.ch/patrimoine

Valeur au bilan par district vaudois
et dans les autres cantons au 31 décembre 2013:
CHF 916 947 818

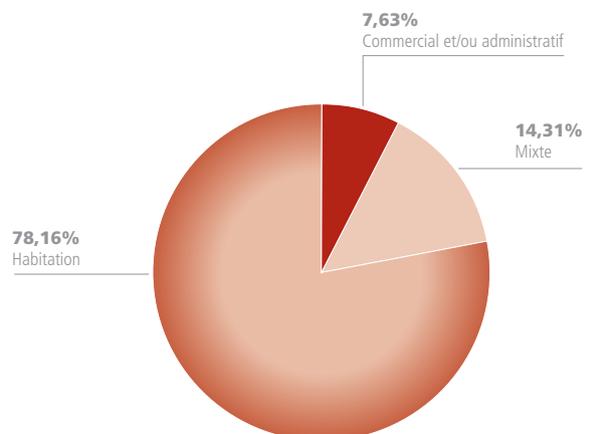


Répartition du patrimoine par type d'immeuble selon la valeur au bilan

Immeuble d'habitation: immeuble dont la part résidentielle de l'état locatif (hors stationnements) est supérieure à 80%

Immeuble mixte: immeuble dont la part commerciale et/ou administrative de l'état locatif (hors stationnements) est comprise entre 20 et 80%

Immeuble commercial et/ou administratif: immeuble dont la part commerciale et/ou administrative de l'état locatif (hors stationnements) est supérieure à 80%



Prêts hypothécaires

A fin 2013, le portefeuille de prêts octroyés par Retraites Populaires totalise CHF 346,9 millions répartis sur plus de 600 dossiers. Tous mandats confondus, ce chiffre avoisine les CHF 1,6 milliard pour quelque 4100 clients. En outre, plus d'une septantaine d'objets ont été financés par le biais de crédits de construction.

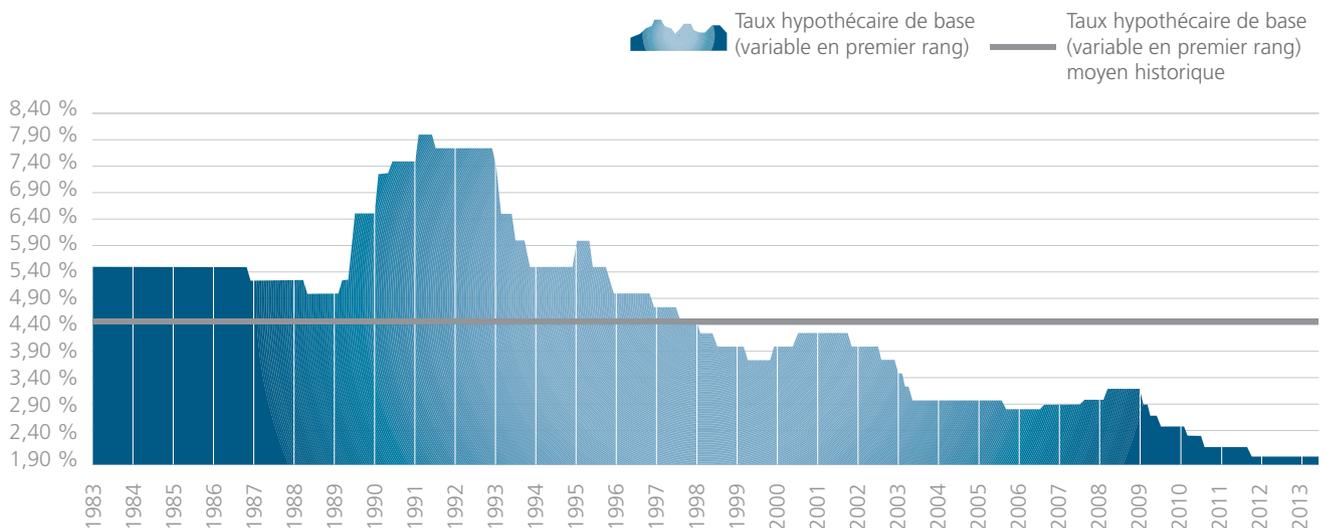
Retraites Populaires limite la possibilité des prêts à 80% de la valeur vénale des objets financés. Mais la prudence additionnelle joue aussi son rôle. En ce sens, la politique constante de Retraites Populaires dans son octroi de prêts hypothécaires a contribué à une certaine stabilité dans un marché sujet à de fortes variations au fil des années. Cette optique de mutualité commence à se faire connaître auprès de la clientèle grâce à la transparence pratiquée en matière de taux et de frais, ainsi qu'à nos contacts de proximité. Il est ainsi difficile de trouver sur le marché la publication d'un taux variable plus avantageux que celui de Retraites Populaires, qui a été maintenu à 1,9% durant l'année 2013. La moyenne historique du taux hypothécaire variable est de 4,42% sur les 30 dernières années.

Le faible niveau des taux d'intérêt engendre une rentabilité basse (légèrement supérieure à 2%) sur le portefeuille de titres de gages immobiliers (qui comprend les prêts hypothécaires gérés en direct comme les crédits de construction). Les emprunteurs étant de plus en plus attirés par les taux fixes, la part des taux variables a considérablement diminué. La performance est ainsi lissée sur le moyen terme.

En 2014, les démarches visant à consolider notre image de partenaire en matière de financement seront maintenues. Nos offres sont appréciées de la clientèle, notamment en matière de taux fixe, dont la palette est très large puisque des durées de 1 à 20 ans sont disponibles et que différentes tranches peuvent être souscrites pour répartir le risque.

Taux et calculateur sur internet : www.retraitespopulaires.ch/prets

Evolution du taux hypothécaire variable en 1^{er} rang durant les 30 dernières années



Gestion de fonds

Retraites Populaires poursuit son partenariat avec les banques pour exploiter avec compétence le fonds de placement RP Fonds institutionnel, créé en 2004. Cette structure est spécialement réservée aux institutions de prévoyance et d'assurance des secteurs publics et parapublics pour lesquelles une convention de gérance a été signée avec l'accord du Conseil d'Etat. Ce fonds de droit suisse et son organisation sont approuvés par la FINMA, l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers. La société de direction du fonds est FundPartner Solutions (Suisse) SA.

Retraites Populaires gère toutes les classes d'actifs des différents compartiments de RP Fonds institutionnel, en utilisant les compétences de plus de 90 gestionnaires externes.

Retraites Populaires adhère aux lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes.

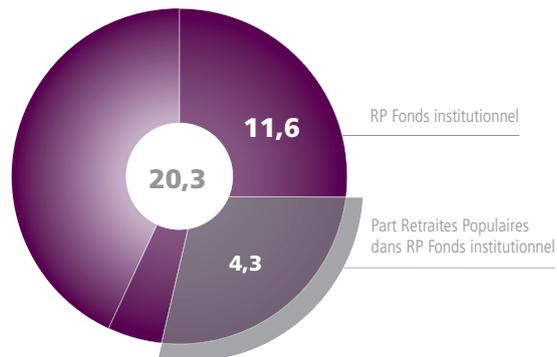
Enfin, Retraites Populaires s'est en tout temps souciée du

bien-fondé et de la bonne utilisation des rétrocessions payées par ses prestataires. De ce fait, les rétrocessions font l'objet d'un contrat spécifique dûment validé par le dépositaire qui s'assure que le client, respectivement le mandant, perçoit les montants qui lui sont dus.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/fonds

Total des fonds sous gestion en milliards de CHF



Couvreur à Provence



Toiture et cheminée en tavsillons au Recorbet, à Vaullion



Maison paysanne à Montaubion-Chardonay

Politique de placement

Éléments de mise en perspective

Le Conseil d'administration détermine une allocation des actifs et des marges de manœuvre, à partir d'une proposition élaborée par la Division investissements. Cette répartition est basée sur les conclusions de l'analyse performances-risques et de la congruence entre les actifs et les passifs.

La Direction générale contrôle le respect de l'allocation des actifs. De plus, un règlement de placements formalise les compétences et les principales tâches liées à la gestion des actifs.

La performance globale 2013 est supérieure à la performance théorique de l'allocation et en ligne avec le marché.

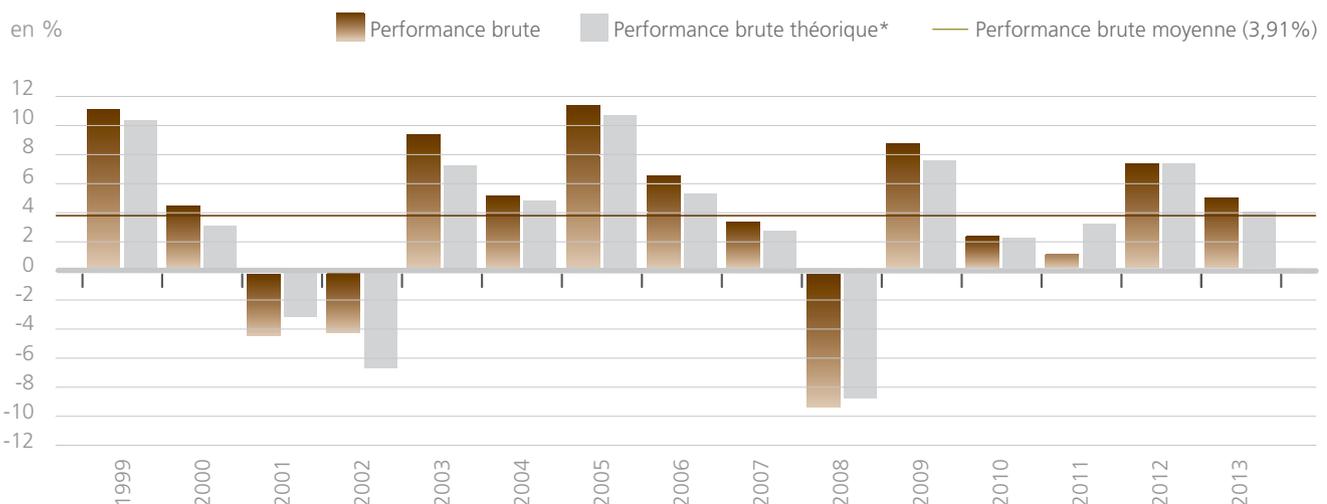
Le calcul de la performance globale permet au Conseil d'administration de se forger une opinion quant au résultat de la gestion de ses investissements. La performance présentée

ici inclut les frais de gestion supportés par les placements collectifs (TER pour *Total Expense Ratio*, ou ratio de frais totaux), ceux-ci étant directement déduits de la performance de ces placements. Si les efforts pour plus de transparence dans ce domaine doivent être salués, la question des frais de gestion des placements doit être abordée dans le contexte global de l'investissement. La performance (nette de ces frais) doit notamment être mise en parallèle avec la dimension du risque, ainsi qu'avec l'utilité de chaque classe d'actifs dans l'allocation.

Disponibilités et dépôts bancaires

Les disponibilités pour les placements et les prestations sont gérées auprès des banques. Cette politique très conservatrice permet d'avoir des disponibilités rapidement. Afin de dynamiser la trésorerie, des investissements dans des placements monétaires collectifs ont été maintenus en 2013 avec une bonne diversification (6 placements collectifs).

Evolution de la performance globale brute



* Cette performance est calculée en simulant des placements attribués mensuellement selon l'allocation tactique définie par le Conseil d'administration pour la fin de l'année.

Obligations libellées en francs suisses

Le compartiment des obligations libellées en francs suisses comprend un portefeuille géré en direct, 10 placements collectifs confiés à 8 gestionnaires ainsi que des prêts directs aux collectivités publiques.

La performance en 2013 est positive et supérieure à l'indice de référence. Ce bon résultat est principalement dû à la surpondération du risque crédit (baisse des primes de risque), qui compense la forte hausse des taux (durée plus courte que l'indice de référence). La gestion directe ainsi que les fonds actifs et thématiques ont également été des contributeurs positifs.

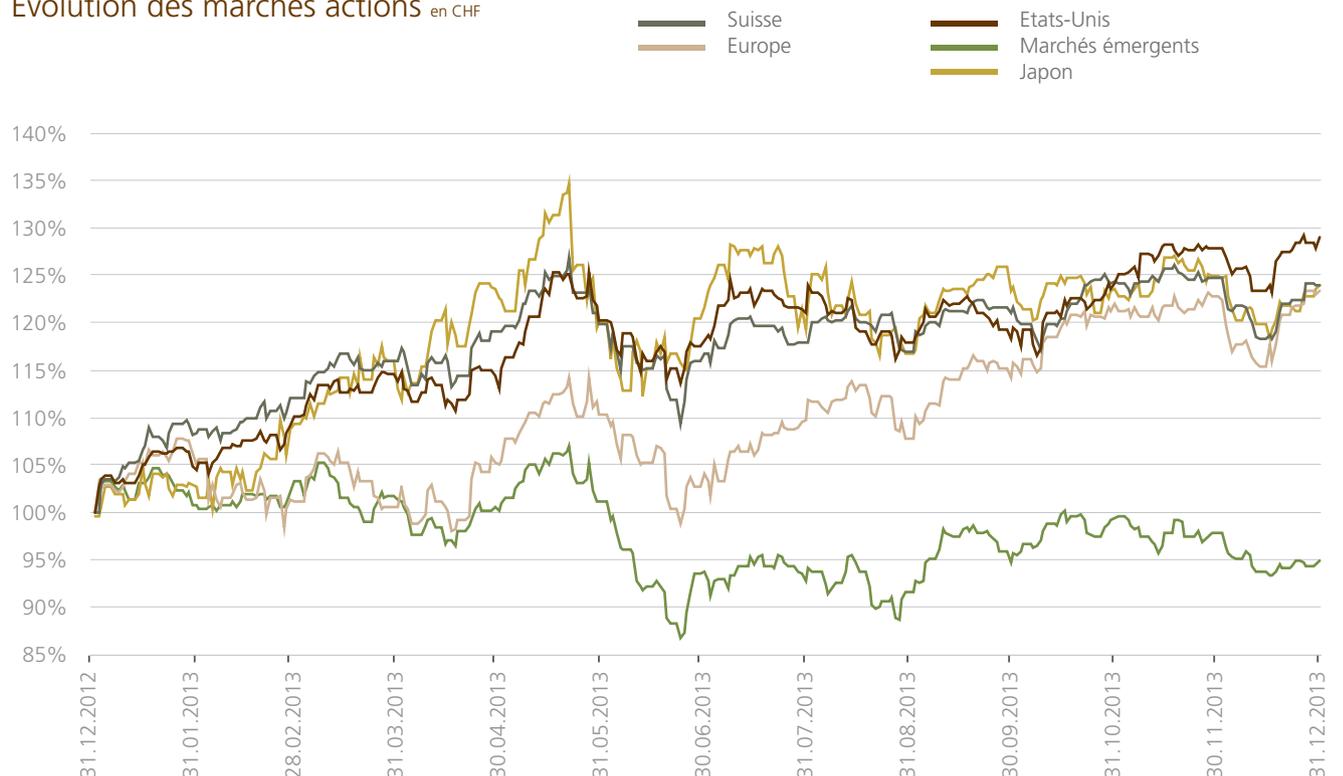
A noter que la volatilité du portefeuille est légèrement inférieure à celle de son indice de référence en raison d'une exposition plus courte en matière d'échéances.

Obligations libellées en monnaies étrangères

Le portefeuille des obligations libellées en monnaies étrangères est composé de 33 placements collectifs confiés à 21 gestionnaires différents et de 1 mandat de sous-délégation de la gestion, avec une très bonne diversification par débiteur.

En matière d'obligations étrangères, Retraites Populaires a continué de privilégier les obligations d'entreprises: elle a encore augmenté la part dédiée aux obligations à haut rendement dans les pays développés et émergents. La durée du portefeuille a encore été raccourcie au fil de l'année.

Evolution des marchés actions en CHF



A l'exception de l'euro, principale monnaie du portefeuille, qui a gagné 1,5% contre le franc suisse en 2013, toutes les devises majeures ont enregistré une performance négative. La livre sterling et le dollar américain se sont affaiblis de respectivement 0,9% et 2,8%, tandis que le yen a perdu 20%.

La performance de ce compartiment, fortement touchée par l'effet monétaire négatif (-3,8%), est négative en 2013. Elle est toutefois nettement supérieure à son indice de référence. A noter que depuis le mois de janvier 2013, la couverture de change ne se fait plus au niveau du compartiment des obligations étrangères, mais globalement sur toutes les classes d'actifs.

Les principaux contributeurs positifs sont les expositions au risque crédit à haut rendement dans les pays développés (maturités courtes) ainsi que la durée plus courte que l'indice de référence, ce qui a permis de limiter les impacts de la forte hausse des taux. A noter que la volatilité du compartiment est nettement inférieure à celle de son indice.

Actions de sociétés étrangères

Fortement influencée par les politiques macroéconomiques et leurs indicateurs, l'année 2013 s'est révélée excellente pour les marchés actions. Leur reprise entamée en 2012 s'est poursuivie jusqu'à la déclaration de la Réserve fédérale américaine d'un éventuel retrait du soutien monétaire à l'économie en cas de baisse du taux de chômage et/ou de hausse de l'inflation. Ce discours a généré des incertitudes chez les investisseurs, entraînant une baisse des marchés en milieu d'année. Une nouvelle intervention du président de la Banque centrale américaine a toutefois permis de rétablir la situation et de dissiper tous les doutes.

Lors du deuxième semestre, la hausse des marchés américains et japonais s'est poursuivie dans une moindre mesure, car leurs devises respectives se sont affaiblies contre le franc suisse. En revanche, dans leur propre devise, ces deux marchés ont poursuivi leur hausse. Les investisseurs ont été convaincus de la plus-value apportée par les politiques accommodantes des deux pays. En Amérique du Nord, la dévaluation compétitive du dollar et le renouveau énergétique ont permis de commencer une réindustrialisation du pays, alors que la reprise de la croissance, la baisse du chômage et l'attribution des Jeux olympiques de 2020 ont consolidé la confiance accordée par les marchés à la politique japonaise très favorable.

Le seul point noir réside dans l'évolution négative des marchés émergents, essentiellement tournés vers l'exportation. Ils ont beaucoup souffert de leur exposition au ralentissement d'une économie mondiale en cours de consolidation, ainsi que de la baisse de la consommation des matières premières. Quant aux marchés européens, ils ont donné une image contrastée, avec une influence prépondérante des aléas politiques dans un contexte économique très mitigé qui a été partiellement compensé par des valorisations plus attrayantes lors du deuxième semestre.

Le portefeuille d'actions de sociétés étrangères est composé de 44 placements collectifs confiés à 26 gestionnaires différents. Une très grande diversification des investissements est ainsi réalisée.

La performance 2013 du portefeuille d'actions de sociétés étrangères est positive mais inférieure à son indice de référence. Les principaux contributeurs à la sous-performance ont été l'achat de protections contre une baisse du marché américain à hauteur de 10% de la classe d'actifs et l'allocation régionale. A noter que la volatilité du compartiment actions étrangères est inférieure à l'indice de référence.

Actions de sociétés suisses

Le portefeuille des actions de sociétés suisses est composé de 23 placements collectifs confiés à 15 gestionnaires, d'un portefeuille en valeurs secondaires géré en direct ainsi que d'actions de sociétés suisses non cotées.

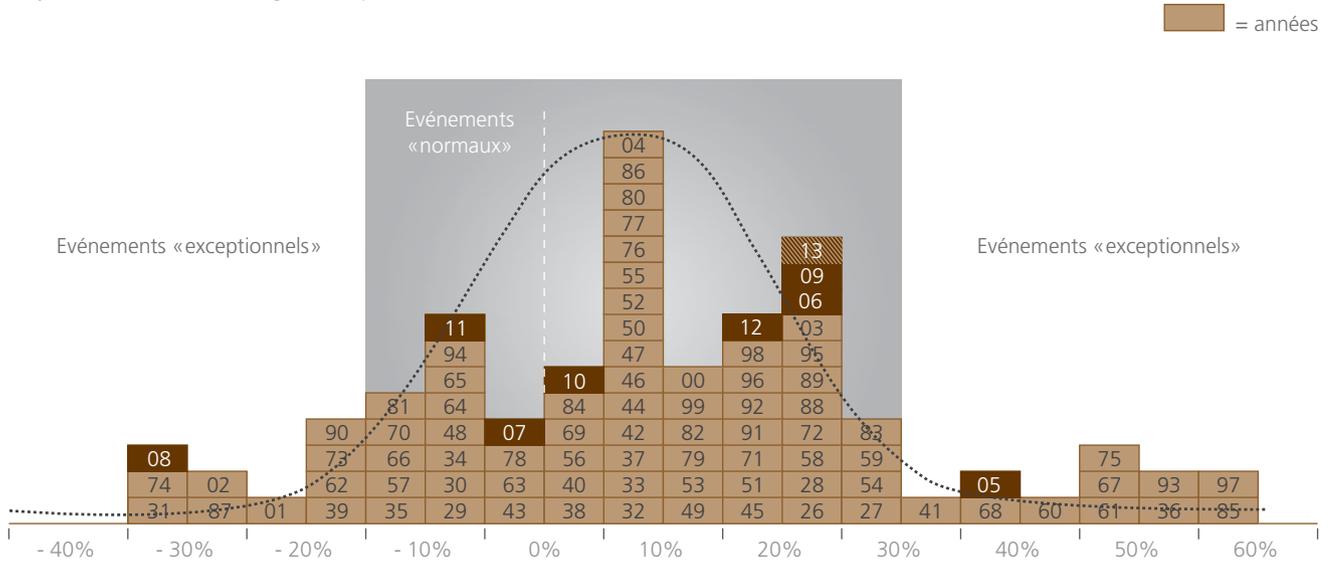
La performance 2013 est positive et supérieure à son indice de référence. Cette surperformance est expliquée par la surpondération des sociétés de petite et moyenne capitalisations ainsi que par la bonne sélection des gestionnaires externes. La volatilité du compartiment est également inférieure à son indice grâce à l'aspect défensif du portefeuille.



Loge à bétail, aux Vurzys (Villard-sur-Chamby)

Performances annuelles du marché suisse des actions de 1926 à 2013

Moyenne annuelle de 7,8% (géométrique)



Sources : Bloomberg / Pictet

Titres de gages immobiliers

Lire en page 20 (Nos métiers > Prêts hypothécaires).

Trois véhicules collectifs ont été créés en juin 2013 afin de pouvoir accueillir les investissements en placements privés. Le transfert de ces derniers dans cette nouvelle plateforme permettra notamment de réduire les coûts de gestion.

Placements alternatifs

En raison de la révision de la stratégie, l'ensemble du portefeuille a été mis en vente depuis le premier trimestre 2009 et les positions qui demeurent sont résiduelles.

Le portefeuille dans les entreprises non cotées est composé de 75 placements collectifs confiés à 32 gestionnaires différents. Une très grande diversification est ainsi recherchée, en particulier au niveau géographique.

Placements privés

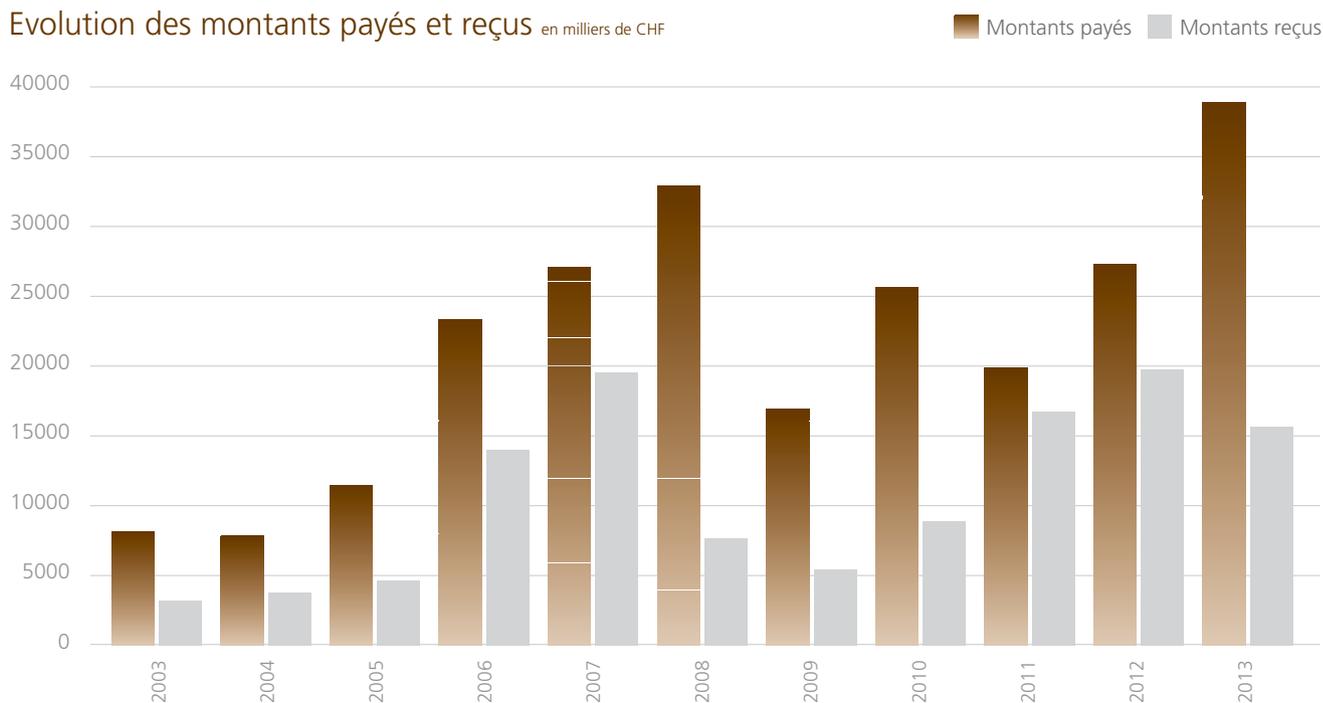
L'activité en placements privés a été soutenue en 2013. Les levées de fonds ont progressé de 13%, atteignant USD 431 milliards en 2013. Le volume des investissements effectués par les fonds a augmenté de 4% par rapport à 2012.

Pour Retraites Populaires, les distributions encaissées en 2013 se montent à 40% des capitaux appelés. Le graphique ci-dessus récapitule l'évolution des distributions et des appels de fonds depuis 2003. Le tassement des distributions et la forte augmentation des appels de fonds sont liés à la mise en place des véhicules collectifs de placements qui réinvestissent les distributions obtenues dans de nouveaux investissements.

La performance 2013 est légèrement supérieure à l'indice de référence, en raison de la bonne sélection des investissements.

Les fonds encaissés s'élèvent à USD 303 milliards en 2013, soit une progression de 6% par rapport à l'exercice précédent. Ce niveau d'encaissement très important est soutenu par le marché des nouvelles introductions en bourse (IPO) ainsi que par la possibilité offerte à certaines entreprises de trouver des financements utilisés pour payer un dividende aux actionnaires (*dividend recap*).

Evolution des montants payés et reçus en milliers de CHF



Immobilier indirect étranger

Le portefeuille de l'immobilier indirect étranger est composé de deux placements collectifs confiés à deux gestionnaires distincts et d'un mandat de gestion. En moyenne, plus de 48% du capital engagé a été appelé. Le développement du portefeuille immobilier indirect étranger est conforme aux attentes et d'ores et déjà bien diversifié, tant au niveau géographique que sectoriel.

La performance est supérieure à l'indice de référence, grâce aux opérations secondaires effectuées par l'un des gestionnaires. Ces opérations secondaires permettent aux gestionnaires de racheter des participations dans des fonds plus matures à des prix généralement inférieurs à leurs valeurs nettes d'inventaire.

Infrastructure suisse

Divers projets en matière d'infrastructure en Suisse font l'objet d'études quant à l'opportunité de participer à leur financement. Cela nécessite un travail important et de longue haleine. Les montants, la rentabilité et le risque paraissent appropriés pour les caisses de pension.

Obligations convertibles

Le marché des convertibles a été orienté à la hausse, favorisé par la performance positive du marché des actions et la baisse des primes de risque. La forte exposition à la stratégie « risque mixte » (convexité) a contribué positivement à ce résultat. Les contributeurs négatifs sont les fonds défensifs.

Le compartiment des obligations convertibles comprend 14 placements collectifs confiés à 11 gestionnaires différents. Démarré en mai 2010, ce portefeuille vise une diversification par stratégie, par style et par gestionnaire, conformément à l'allocation tactique. La part investie en francs suisses représente une fraction prépondérante du portefeuille.

Sur l'année 2013, le portefeuille a eu une performance positive, supérieure à celle de l'allocation tactique mais inférieure à son indice de référence (fortement influencé par le facteur « actions »).

Matières premières

L'année 2013 aura été marquée par plusieurs facteurs influant sur le marché des matières premières. La stimulation monétaire, notamment de la part des Etats-Unis et du Japon, n'aura pas eu un effet bénéfique sur les principales matières premières. La croissance économique mondiale, toujours assez faible, n'a pas accéléré la demande. De plus, les investisseurs ont préféré d'autres actifs risqués, notamment les actions, grandes bénéficiaires du stimulus.

Dans la tourmente des matières premières, l'énergie a été le seul secteur globalement gagnant. Les chamboulements géopolitiques à travers le Moyen-Orient, que ce soit la Libye, la Syrie ou même l'Egypte ont eu des répercussions directes sur le cours du pétrole et son prix à la pompe.

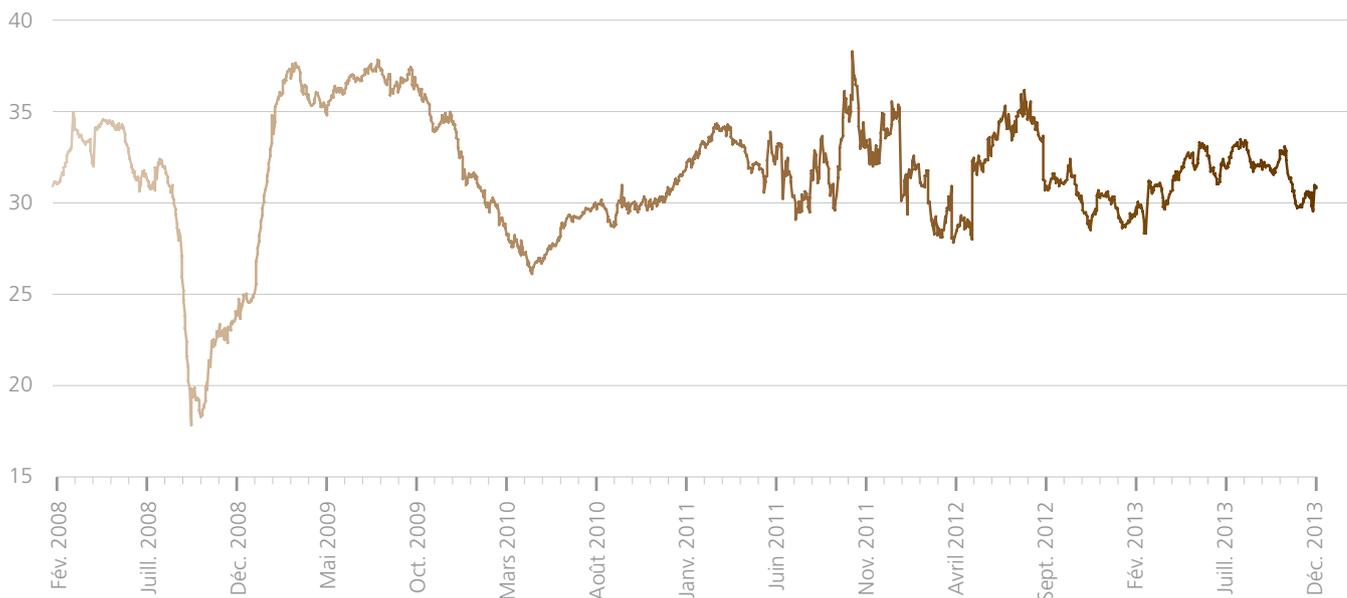
Sur l'année 2013, le compartiment des matières premières a eu une performance négative, inférieure à son indice de référence en raison de la surpondération des métaux précieux dans le portefeuille. La volatilité du compartiment est inférieure à son indice.

Microfinance

La microfinance connaît une croissance de l'ordre de 20% par année depuis 5 ans. En 2013, la progression estimée se situe entre 15 et 20%. Les investissements dans les fonds de microfinance sont évalués à USD 10 milliards à fin 2012. Dans le monde, 2,6 milliards d'êtres humains vivent avec moins de USD 2 par jour et, selon la Banque mondiale, 77% des pauvres ne disposent pas de services bancaires. Par conséquent, les besoins en microfinance continuent à être importants.

Depuis une dizaine d'années, le domaine du microcrédit s'est professionnalisé et un nombre croissant d'instituts de microfinance ont obtenu une licence bancaire. Les services offerts aux clients finaux ne se limitent désormais plus seulement au crédit. Cette industrie connaît à présent une certaine maturité et des outils de mesure d'impacts sociaux sont en train d'être mis en place.

Volatilité implicite moyenne des obligations convertibles européennes



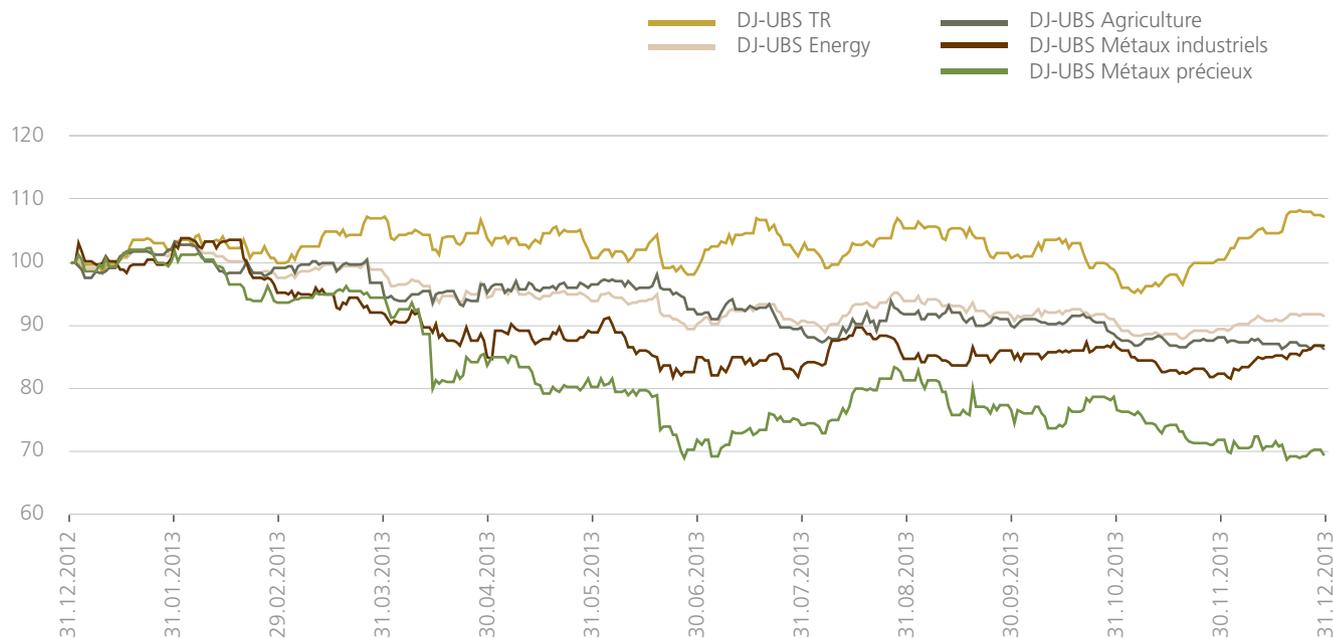
De tels instituts sont présents dans le monde entier, principalement dans les pays en développement. Dès lors, les fonds de microfinance ont une exposition diversifiée et globale. Toutefois, le risque pays reste le risque le plus important.

La demande de refinancement continue à croître. En 2014, une croissance du PIB de 5,6% est attendue pour les 15 principaux pays où la microfinance est active. Avec une demande soutenue et un PIB en hausse, la croissance du secteur est estimée à 15-20% pour 2014.

Le portefeuille de microfinance est couvert à raison de 100% contre le risque de change. Il comporte 5 placements collectifs confiés à 4 gestionnaires distincts.

La performance est positive, mais inférieure à son indice de référence, en raison de la contribution négative d'un des fonds.

Evolution des marchés des matières premières en USD



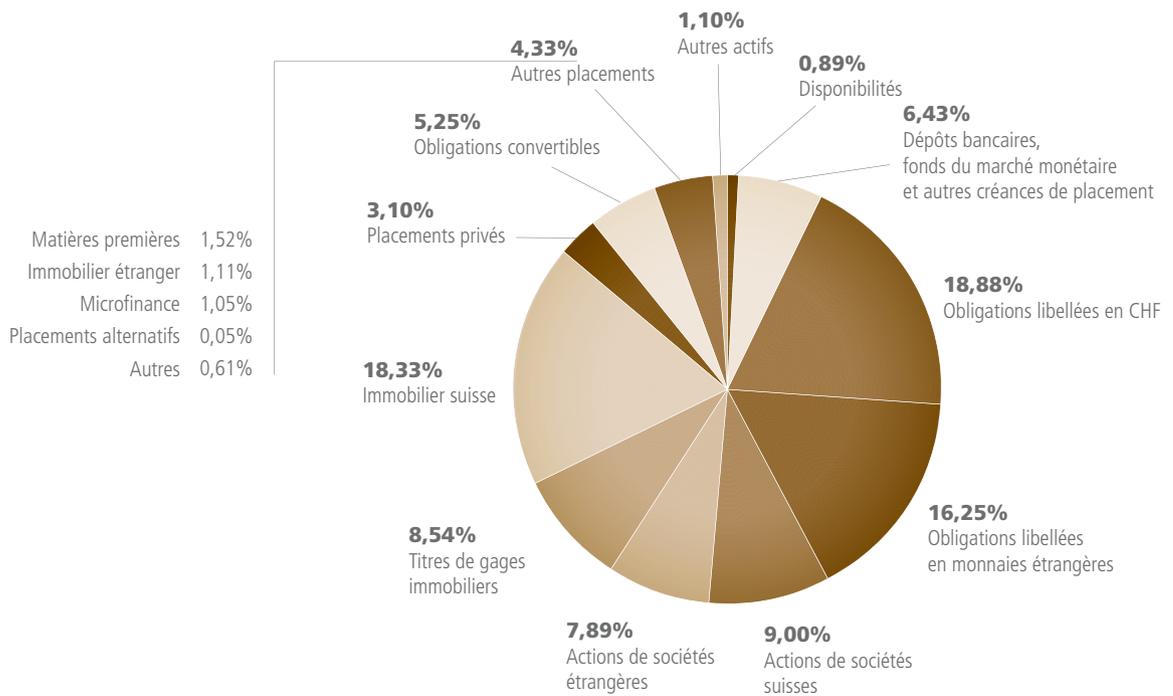
* Les performances des secteurs de l'indice de référence DJ-UBS TR ne sont pas disponibles en CHF.



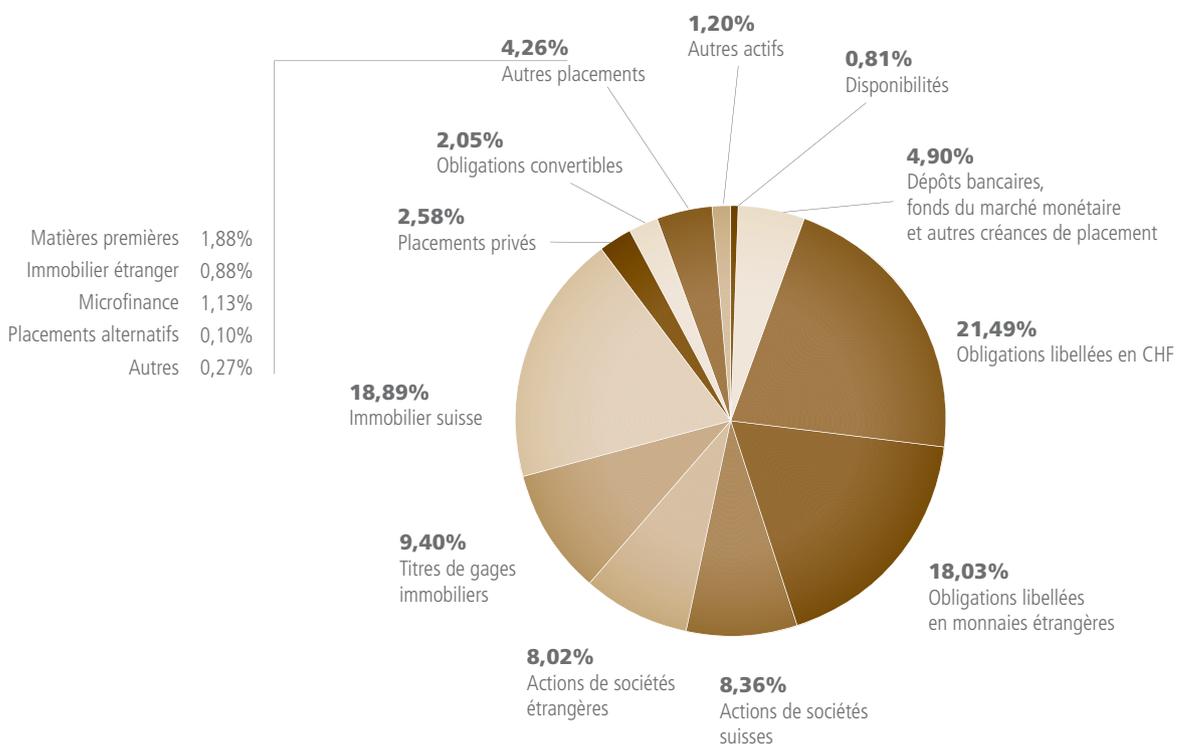
Intérieur de la ferme « Les Chiroules », à Bussigny-sur-Oron

Répartition du bilan

2013

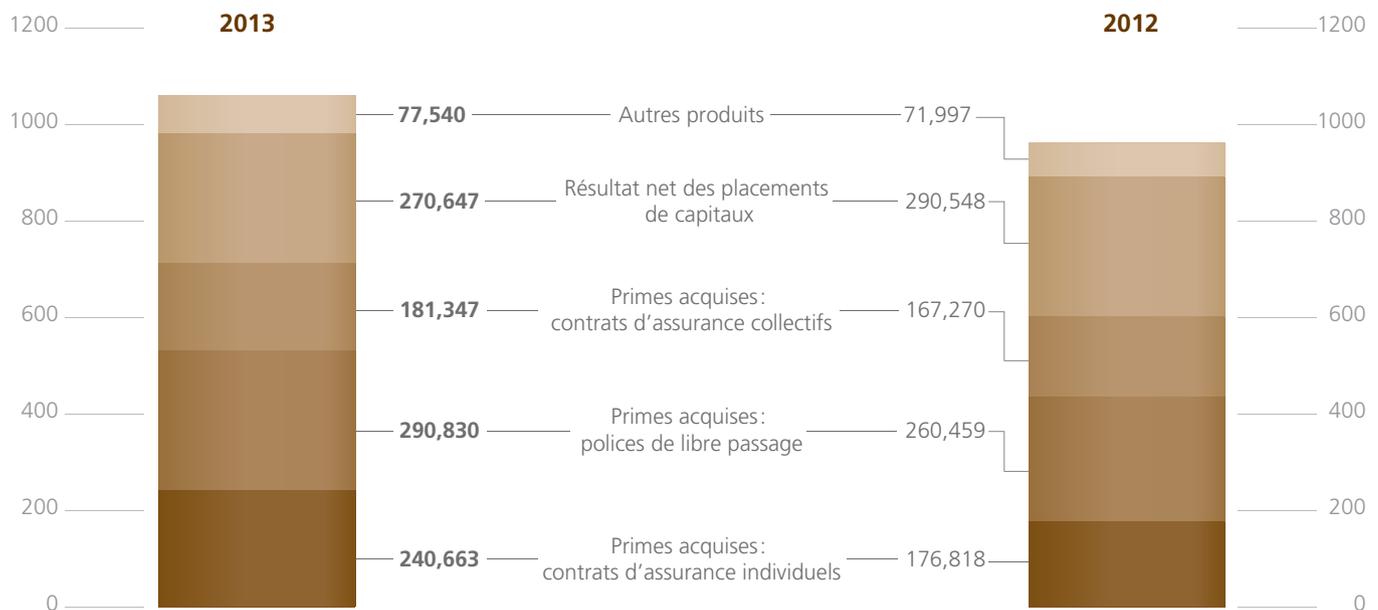


2012

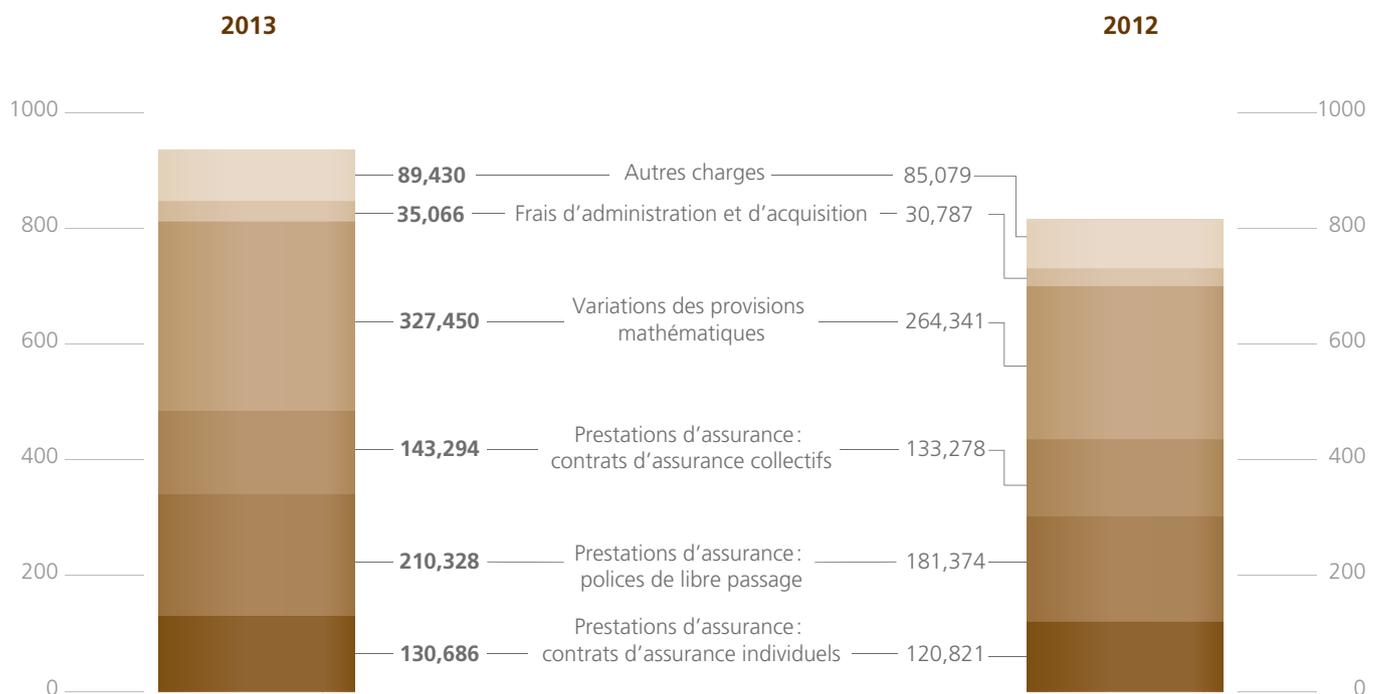


Produits et charges

Produits en millions de CHF



Charges en millions de CHF



Comptes annuels 2013

Bilan au 31 décembre (en CHF)

Actif	2013	2012
Disponibilités	50 106 329	41 522 460
Placements de capitaux	5 515 124 852	5 030 538 432
Dépôts bancaires, fonds du marché monétaire et autres créances de placement	361 814 710	251 376 142
Obligations libellées en CHF	1 062 212 519	1 103 100 018
Obligations libellées en monnaies étrangères	914 371 744	925 512 282
Actions de sociétés suisses	506 211 049	429 313 408
Actions de sociétés étrangères	444 058 445	411 819 208
Titres de gages immobiliers	480 806 221	482 685 461
Immobilier suisse	1 031 631 658	969 987 515
Placements privés	174 536 371	132 676 388
Obligations convertibles	295 542 786	105 439 076
Autres placements	232 939 349	207 628 935
Participation	11 000 000	11 000 000
Immobilisations	15 432 200	14 725 000
Créances	11 893 130	16 127 322
Auprès de preneurs d'assurances	2 561 801	7 590 520
Avoirs auprès d'institutions d'assurances et de réassurances	716 026	2 410 760
Autres créances	8 615 304	6 126 042
Actifs de régularisation	34 751 820	30 832 383
	5 627 308 331	5 133 745 597

Passif	2013	2012
+ Fonds libres / - découvert	0	-38 763 795
Situation au 1 ^{er} janvier	-38 763 795	-190 176 338
Résultat de l'exercice	38 763 795	151 412 543
Réserve de fluctuation de valeurs	86 010 329	0
Provisions techniques d'assurances	5 071 717 866	4 744 268 327
Provisions du compte non technique	18 500 000	17 728 393
Dépôts reçus des assureurs	63 281 437	63 306 025
Dettes	327 273 079	263 599 307
Engagements envers d'autres institutions d'assurances et de réassurances	2 891 382	2 277 903
Engagements envers des agents, des preneurs d'assurances ou d'autres ayants-droit	25 142 116	11 092 213
Autres dettes	299 239 582	250 229 191
Passifs de régularisation	60 525 619	83 607 341
Primes payées d'avances et prestations à payer	30 651 807	54 176 450
Autres	29 873 812	29 430 891
	5 627 308 331	5 133 745 597

Compte de résultat (en CHF)

Compte de résultat technique de l'assurance	2013	2012
Total des produits d'assurances	973 540 257	890 612 816
Primes acquises	712 840 228	604 546 291
Contrats d'assurance individuels	240 663 280	176 817 622
Polices de libre passage	290 829 592	260 458 566
Contrats d'assurance collectifs	181 347 356	167 270 103
Résultat financier transféré du compte non technique	255 195 198	281 630 506
Autres produits techniques	5 504 830	4 436 020
Total des charges d'assurances	-847 828 360	-731 698 259
Prestations d'assurances	-484 308 430	-435 472 892
Contrats d'assurance individuels	-130 686 191	-120 821 003
Polices de libre passage	-210 328 104	-181 374 035
Contrats d'assurance collectifs	-143 294 135	-133 277 853
Variations des provisions mathématiques	-327 449 539	-264 340 546
Frais d'administration et d'acquisition	-35 065 776	-30 786 978
Autres charges techniques	-266 792	0
Participations aux excédents attribuées	-737 823	-1 097 843
Résultat technique de l'assurance	125 711 897	158 914 557

Compte de résultat non technique

Résultat net des placements	577 054	-6 388 503
Résultat des placements de capitaux	270 646 903	290 548 375
Autres produits financiers	24 588	85 674
Autres charges financières	-14 899 238	-15 392 046
Résultat financier transféré au compte technique	-255 195 198	-281 630 506
Autres produits	72 011 066	67 475 522
Autres charges	-73 224 498	-68 269 745
Résultat non technique	-636 377	-7 182 725
Résultat avant variation de la réserve de fluctuation de valeurs et impôts	125 075 520	151 731 832
Impôts	-301 395	-319 289
Résultat avant variation de la réserve de fluctuation de valeurs	124 774 125	151 412 543
Variation de la réserve de fluctuation de valeurs	-86 010 329	0
Résultat de l'exercice	38 763 795	151 412 543

Extrait de l'annexe aux comptes annuels

Le bilan et le compte d'exploitation représentés dans le présent rapport reflètent l'ensemble des activités de Retraites Populaires. Toutefois, en raison de la spécificité des informations requises, seul un extrait de l'annexe aux comptes annuels est proposé ici.

Préambule

Jusqu'au 31 décembre 2012, Retraites Populaires offrait ses produits de prévoyance professionnelle adressés aux entreprises directement en tant qu'institution de prévoyance. Dès le 1^{er} janvier 2013, cette offre est réalisée au travers de deux fondations de prévoyance privées juridiquement distinctes, qui ont été créées par Retraites Populaires. La première entité, Retraites Populaires Fondation de prévoyance, participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire (LPP). La deuxième entité, Retraites Populaires Fondation de prévoyance complémentaire, propose des plans de prévoyance hors du régime de l'assurance obligatoire. Ces fondations, qui sont dirigées par des conseils paritaires désignés par les employeurs et les salariés affiliés, seront gérées et assurées pour l'ensemble des risques actuariels et financiers par Retraites Populaires (couverture d'assurance complète). Au 1^{er} janvier 2013, tous les contrats découlant de cette activité et conclus par Retraites Populaires ont été transférés dans l'une ou l'autre de ces fondations par scission. Les capitaux de prévoyance des assurés actifs et des pensionnés, soit CHF 807 027 266 ont été

immédiatement versés à notre institution en vertu des contrats d'assurance conclus. Les fonds libres acquis aux adhérents en relation avec les contrats transférés ont fait l'objet de prestations de libre passage à hauteur de CHF 17 349 387. Les réserves de contributions des employeurs ont également été transférées pour CHF 6 311 160.

Principes de présentation des comptes et d'évaluation

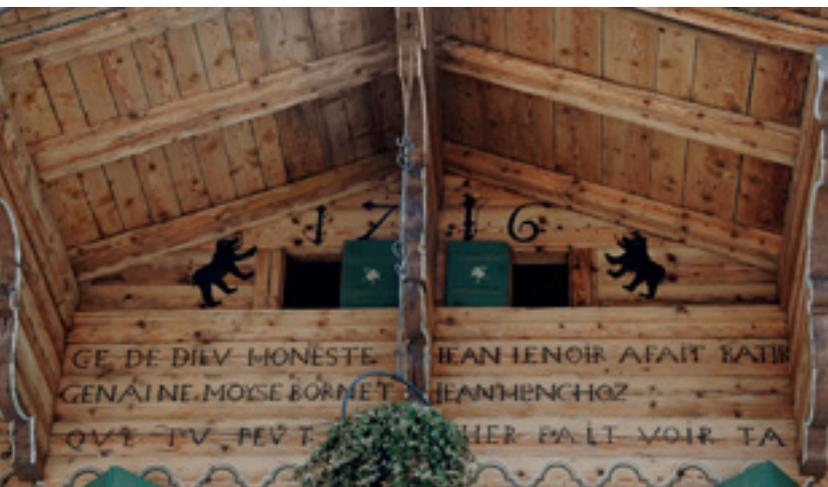
Les comptes annuels de Retraites Populaires sont établis selon le droit commercial applicable jusqu'au 31 décembre 2014 ainsi que la loi cantonale et les différents règlements relatifs à Retraites Populaires.

Toutes les valeurs en monnaies étrangères sont converties en francs suisses aux cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Les provisions économiquement nécessaires, liées à un risque spécifique, sont portées directement en diminution des actifs correspondants (correctifs d'actifs).

Placements collectifs

Une part essentielle des investissements sont effectués par l'intermédiaire de placements collectifs, lesquels figurent au bilan à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.



Inscription de 1716 sur une auberge aux Moulins (Château-d'Œx)



Charpente à poteaux au Mollard-sur-le-Brassus

Immobilier direct suisse

Les immeubles sont évalués à la valeur actuelle obtenue par la capitalisation des états locatifs au 31 décembre. Les taux utilisés sont les suivants :

	31.12.2013	31.12.2012
Immeubles de plus de 10 ans	7,00%	7,25%
Immeubles de 10 ans et moins	6,25%	6,50%
Immeubles pour lesquels un loyer net est encaissé	5,60%	6,00%

Ces taux sont revus périodiquement sur la base des données financières et économiques disponibles, ainsi que de données issues du portefeuille immobilier. La dernière révision a été effectuée au 31 décembre 2013.

Les terrains à bâtir, ceux à développer (zone intermédiaire ou autres) et les projets sont évalués à leur valeur d'acquisition augmentée des frais de développement et d'étude, sous déduction des correctifs d'actifs nécessaires afin de pallier toute baisse de valeur dont lesdits terrains ou projets pourraient être l'objet.

Les infrastructures immobilières sont évaluées à leur prix d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements nécessaires.

Autres placements et créances

Les autres positions figurent au bilan pour la somme effectivement due à l'institution.

Immobilisations

Les immobilisations sont constituées par les équipements d'exploitation (mobilier, machines, véhicules et informatique). Les amortissements ordinaires sont calculés sur la base d'annuités constantes en fonction de la durée de vie des équipements, soit entre 2 et 7 ans.

Couverture de change

Les instruments dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Provisions techniques d'assurances

Retraites Populaires utilise des tables techniques basées sur les observations des compagnies d'assurances privées.

Les tarifs et bases techniques appliqués par Retraites Populaires sont approuvés par le Conseil d'Etat.

Les différentes bases techniques et méthodes de constitution de provisions techniques sont récapitulées dans le règlement actuariel, lequel a été mis à jour au 31 décembre 2013.

Provisions du compte non technique

Les provisions du compte non technique visent à couvrir les risques opérationnels non imputables au compte technique.

Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

Les principes comptables et d'évaluation des comptes n'ont pas fait l'objet de changements pour l'exercice 2013.

La création au 1^{er} janvier 2013 des deux fondations de prévoyance privées juridiquement distinctes mentionnée en préambule à la présente annexe et le transfert y relatif des activités directement exercées par Retraites Populaires dans ce domaine ont pour conséquence que la norme comptable applicable aux institutions de prévoyance, soit la Swiss GAAP RPC 26, n'a plus de raison d'être pour notre institution. D'autre part, la nature des autres activités de Retraites Populaires n'est que partiellement compatible avec les exigences de cette règle. En conséquence, Retraites Populaires a modifié la présentation des comptes annuels en 2013 et les chiffres de l'exercice 2012 ont été retraités afin de les rendre comparables.

Au Conseil d'administration de
Retraites Populaires, Lausanne

Lausanne, le 19 mai 2014

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision nommé par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Retraites Populaires comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 dont un extrait est reproduit aux pages 34 à 37.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux règlements, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'expert technique

Le Conseil d'Etat désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un expert technique. Ce dernier est chargé de contrôler le bilan technique annuel qui est établi par un actuaire-conseil désigné par le Conseil d'administration en dehors de Retraites Populaires.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013, sont conformes à la loi suisse, à la loi sur les Retraites Populaires et aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont présentés.



Pierre Balsiger
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Blaise Wagli
Expert-réviseur agréé

Votre avenir, notre mission.

www.retraitespopulaires.ch



Lausanne (siège)
Rue Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 21 11
Fax 021 348 21 69

Yverdon-Les-Bains
Rue de la Plaine 51
Case postale 1159
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. 021 348 28 21
Fax 021 348 28 29

Nyon
Rue Neuve 4
Case postale 1345
1260 Nyon 1
Tél. 021 348 20 20
Fax 021 348 20 29